

Exigences auxquelles doivent répondre les demandes d'aide financière

Cycle 2

Repenser l'éducation routière

Eviter des accidents

Encourager un comportement sûr des enfants dans la circulation routière

Fonds für Verkehrssicherheit

Fonds de sécurité routière

Fondo di sicurezza stradale



Citation recommandée

Grassmann, S., Lüthi, D., Trachsel, R. & U. Hoffmann (2022) Exigences auxquelles doivent répondre les demandes d'aide financière: cycle 2. Fonds de sécurité routière. CC-BY-ND 4.0

Impressum

Fonds de sécurité routière
Monbijoustrasse 43
3011 Berne
fsr.ch

Direction du projet

Dieter Lüthi (FSR)
Rebecca Trachsel (FSR)

Auteurs

Susanne Grassmann
Ulrike Hoffmann

Conseils & feedback

Philipp Herzog (KaPo ZH)
Thomas Schib (KaPo ZH)
André Gautschi (BPA)
Christophe Nydegger (TCS)
Anita Brechtbühl (ACS)

Correction

Sebastian Wessels

Equipe du projet

Rebecca Trachsel est responsable de projet auprès du FSR et chargée de l'examen et du contrôle des demandes déposées. Elle s'occupe professionnellement depuis plusieurs années du thème de la sécurité routière.

Dieter Lüthi a une formation de sciences économiques. Directeur du FSR, il est responsable de l'application des décisions de la Commission administrative FSR et de la gestion du secrétariat FSR.

Susanne Grassmann est psychologue spécialisée dans l'apprentissage et le développement. Elle a travaillé de nombreuses années dans la recherche fondamentale sur l'apprentissage des enfants. Conseillère en matière d'enseignement et d'apprentissage, elle se consacre depuis 2015 au transfert de connaissances scientifiques dans la pratique pédagogique. Elle est directrice depuis 2020 de la société eduRD Sàrl.

Ulrike Hoffmann est psychologue scolaire. Spécialisée dans l'évaluation d'institutions de formation et dans le diagnostic de développement des enfants et adolescents, elle est collaboratrice scientifique indépendante de la société eduRD.

Le projet a été accompagné par un **groupe de travail** dont les membres étaient Philipp Herzog (KaPo ZH), Thomas Schib (KaPo ZH), André Gautschi (BPA) et Christophe Nydegger (TCS).

Avant-propos

Le Fonds de sécurité routière (FSR) assume depuis le 1^{er} janvier 1977 le mandat d'encourager et de coordonner des mesures de prévention des accidents de la route conformément à l'art. 4 al. 1 de la loi fédérale sur une contribution financière à la prévention des accidents de la route, 741.81). Le Fonds dispose à cet effet de moyens financiers alimentés par les contributions à la prévention des accidents.

L'utilisation des moyens financiers est fixée par le *Règlement concernant l'utilisation des capitaux du Fonds de sécurité routière*. La majeure partie du budget sert au financement des thèmes forts mis au concours par le Fonds et des projets attribués. Il est aussi possible de déposer une demande de financement pour des projets qui ne peuvent pas être classés dans un thème fort défini par le Fonds (art. 1 al. 2 du règlement FSR). Conformément au règlement, l'auteur de la demande doit motiver la nécessité du projet et ses effets sur la prévention des accidents (art. 2 al. 1 du règlement). Partant de ces informations, les demandes seront priorisées en vue de l'attribution de moyens financiers.

Dans le but de rendre le processus d'évaluation plus transparent et d'améliorer la qualité et l'efficacité des projets soutenus, des exigences spécifiques ont été formulées pour les demandes en collaboration avec des experts de l'apprentissage et du développement des enfants. Ces exigences figurent dans cette brochure qui vous aidera donc, en tant que demandeur, à répondre aux nouvelles exigences.

Le FSR poursuit plusieurs objectifs en formulant les exigences auxquelles doivent répondre les demandes. Partant de ces critères, un soutien est notamment apporté aux projets...

- ...qui répondent à une **nécessité pratique**.
- ...qui sont utiles aux enseignants spécialisés dans les **écoles**.
- ...qui répondent aux besoins d'apprentissage et de développement des enfants de 8 à 12 ans et qui sont conformes aux **critères de qualité scientifiquement fondés concernant les moyens d'enseignement et d'apprentissage**.
- ... qui, en vertu des connaissances scientifiques, sont **très efficaces pour la prévention d'accidents et l'encouragement d'un comportement sûr** dans la circulation routière.

La **qualité** des projets et produits soutenus dans le cycle 2 est ainsi durablement assurée et continuellement améliorée. Si votre demande répond parfaitement à tous les critères applicables, elle sera hautement priorisée lors de l'attribution des moyens et ses chances d'être retenue s'accroissent. Néanmoins, même l'obtention du nombre maximal de points ne garantit pas que votre projet soit finalement soutenu.

A côté de ces nouveaux critères, les anciennes conditions-cadres du FSR sont toujours en vigueur. La demande doit être déposée via le portail des demandes dont les données d'accès vous sont communiquées par le secrétariat FSR.

Liens utiles

Contact FSR

- Secrétariat FSR: téléphone 031 350 51 11, courriel: info@fvs.ch

Règlement FSR

- Loi fédérale sur une contribution financière à la ~~prévention des~~ accidents de la route, https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1976/2731_2731_2731/fr
- Règlement concernant l'utilisation des capitaux du Fonds de sécurité routière, https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/1991/2204_2204_2204/fr
- Règlement concernant l'organisation du Fonds de sécurité routière, <https://www.fedlex.admin.ch/eli/cc/2004/709/fr>

Stratégie & Focus FSR

- <https://www.fvs.ch/fr/mandat/strategie-focus>

Budget

- Exigences concernant les coûts FSR <https://www.fvs.ch/fr/demandes>
- Statistique des salaires suisses <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/travail-remuneration/salaires-revenus-cout-travail/niveau-salaires-suisse.html>

Dépôt de la demande

- Portail des demandes FSR <https://portal.fvs.ch/>

Exigences auxquelles doivent répondre les demandes – cycle 2

Toutes les demandes de soutien financier à des offres d'éducation routière pour les enfants du cycle 2 sont priorisées en fonction de critères. Ces derniers permettent au FSR d'apprécier dans quelle mesure les projets et moyens d'éducation routière décrits dans les demandes appliquent les objectifs réglementaires et stratégiques du FSR.

Exigences demandes déposées: cycle 2 | page 3

Le tableau suivant mentionne tous les critères. Y figure également un bref descriptif des informations que doit contenir la demande. Aux pages 8s. vous trouverez une grille d'évaluation aux couleurs des feux de signalisation routière et à partir de la page 10 des informations détaillées sur chaque critère. Les critères 1 à 6 valent pour toutes les demandes. Les conditions-cadres bien connues du FSR sont toujours en vigueur. Les critères additionnels X.1 à X.3 ne s'appliquent qu'à des demandes spécifiques. Une demande peut obtenir un bonus qui lui assure une priorisation plus élevée (B.1 à B.4).

Critère	Tâches à remplir pour la demande
<p>1 – Nécessité</p> <p>L'offre vise un thème qui répond à une nécessité pratique, mais pour lequel il n'existe pas de solution ou pour lequel les solutions existantes sont insuffisantes.</p>	<p>Prouver la pertinence Mentionnez des statistiques ou des observations indiquant que l'offre est nécessaire pour la prévention des accidents.</p> <p>Donner une vision d'ensemble Cherchez des offres existantes qui visent un objectif identique ou très proche. Donnez un aperçu de ce qui existe et indiquez les éventuelles lacunes.</p> <p>Rapport avec des offres existantes Quelle plus-value votre offre ou votre matériel apporte-t-il à l'éducation routière en Suisse? Comment se distingue votre projet d'offres semblables et quels sont les points communs?</p>
<p>2 – Efficacité</p> <p>L'offre tient compte de la recherche scientifique sur l'efficacité de mesures spécifiques d'éducation routière.</p>	<p>Situation scientifique Décrivez votre procédé de recherche de preuves scientifiques de l'efficacité: mots-clés, nombre de publications trouvées, brève présentation des messages clés.</p> <p>Motiver l'efficacité Expliquez, en vous référant à la recherche, pourquoi il faut s'attendre à l'efficacité de votre offre en termes de sécurité routière. Pour les projets novateurs la probabilité de l'efficacité doit être déduite indirectement de la recherche existante.</p> <p>Décrire l'assurance qualité Brève présentation des mesures déjà prises ou projetées en matière d'assurance qualité: après combien de temps et moyennant quelles méthodes l'efficacité réelle de l'offre sera-t-elle évaluée? Quels effets l'évaluation a-t-elle sur la conception de l'offre ou du matériel?</p>
<p>3 – Compétences face au trafic</p> <p>L'offre doit avoir un rapport clairement établi avec au moins une compétence du catalogue de compétences "Education routière" du BPA.</p>	<p>Citer les compétences Situez votre offre dans le catalogue de compétences établi par le BPA. Même si les enfants n'atteignent pas la compétence cible, votre offre leur permettra de faire des expériences contribuant à l'édification de la compétence cible. Citez cette compétence cible et la forme de mobilité (à pied, vélo, EAV).</p> <p>Activité d'apprentissage par rapport à la compétence cible Expliquez de quelle manière les activités et informations que votre offre apporte aux enfants leur permettent de faire des expériences significatives en vue de l'édification de la compétence cible. Notez que cette motivation doit avoir un rapport avec le critère 2 (efficacité). S'il n'existe à l'heure actuelle pas de preuves empiriques solides quant aux effets des informations et des activités sur la compétence cible, vous devriez envisager une recherche accompagnante.</p>

<p>4 – Equipe de projet</p> <p>Une équipe interdisciplinaire composée d'experts de la circulation routière, de la recherche sur l'éducation routière, de la didactique ainsi que de la conception médiatique et de la direction de cours a travaillé à la conception et à la mise en œuvre de l'offre.</p>	<p>Nommer les personnes Donnez les noms des personnes pouvant faire état d'une expertise confirmée dans les quatre domaines cités. Une personne peut être nommée pour plusieurs disciplines. Si vous ne pouvez pas citer une personne membre de l'équipe pour une certaine discipline, mentionnez NN.</p> <p>Donner des preuves de l'expertise Prouvez pour chaque domaine l'expertise dont peut faire état la personne citée. Pour les domaines où vous ne pouvez pas citer une personne (NN), indiquez comment vous entendez combler cette lacune avec une aide externe.</p> <p>Les preuves suivantes sont acceptées:</p> <p>Trafic routier: confirmation de la connaissance des règles de la circulation suisses (par ex., permis de conduire; prendre garde aux personnes dont la formation routière date de longtemps ou qui proviennent de D, F ou I et qui ont été formés à la conduite dans ces pays)</p> <p>Recherche sur l'éducation routière: connaissance de la littérature spécialisée internationale confirmée par la participation antérieure à des publications scientifiques (par ex., indication des sources) ou connaissance de la recherche sur l'éducation routière en rapport direct avec le projet, connaissance confirmée par des recherches de littérature et une argumentation concernant le critère 2</p> <p>Processus d'apprentissage & développement de l'enfant: études touchant à cette matière (par ex., master d'enseignement, de sciences pédagogiques, de psychologie) ou publications scientifiques sur cette thématique</p> <p>Conception médiatique: connaissance de la littérature spécialisée internationale confirmée par des participations antérieures à des publications scientifiques (par ex., indication des sources)</p> <p>Chargés de cours: formation correspondante (poste d'enseignant, animateur J+S), succès confirmé de l'activité d'enseignant (par ex., évaluation de cours donnés par la personne) ou mesures prises avant le lancement du projet pour garantir la qualification</p>
<p>5 – Processus d'apprentissage</p> <p>Les offres tiennent compte des processus d'apprentissage de l'enfant. Elles se distinguent en particulier par la différenciation et la répétition d'activités d'apprentissage ainsi que par l'exploitation didactique de l'apprentissage grâce à l'observation d'un modèle. Le transfert vers le trafic réel est accompagné.</p>	<p>Décrivez la manière dont les processus d'apprentissage de l'enfant sont pris en compte. Si les détails de l'exécution du projet doivent encore être mis au point, décrivez la manière dont vous procéderez.</p> <p>Différenciation Comment l'offre tient-elle compte du fait que les enfants ont différentes capacités de base et apprennent de différentes manières?</p> <p>Répétitions Comment l'offre tient-elle compte du fait que des activités d'apprentissage uniques n'assurent pas un succès d'apprentissage durable? Comment et selon quel rythme les activités d'apprentissage sont-elles répétées?</p> <p>Apprentissage par l'observation d'un modèle Comment l'offre tient-elle compte du fait que les enfants apprennent très bien – en bien comme en mal – par l'observation d'autres personnes?</p> <p>Transfert vers le trafic réel Comment l'offre tient-elle compte du fait que des connaissances nouvelles sont en règle générale appliquées de manière plutôt conservatrice si bien que le transfert vers le trafic réel doit être encouragé et accompagné?</p>
<p>6 – Domaines de développement de l'enfant touchant à la circulation routière</p> <p>L'offre tient compte d'au moins un des domaines suivants touchant au trafic et à la sécurité: 1) coordination motrice, 2) perception ou 3) cognition (par ex., fonctions exécutives, perception de la situation, planification de l'action).</p>	<p>Décrivez les domaines de développement pris en compte ou encouragés lors de la réalisation de l'offre.</p> <p>Prise en compte de domaines de développement - Elle peut avoir lieu sous la forme de possibilités de différenciation données aux enfants se situant à différents stades de développement. Indiquez lequel des trois domaines de développement est utilisé pour la différenciation de l'offre et sur quelle base la division en groupes est réalisée dans la pratique.</p> <p>- La prise en compte des domaines de développement peut aussi se faire indépendamment de la différenciation dans la structure de l'offre et de la conception du contexte d'apprentissage choisi. Expliquez la manière dont il est tenu compte, dans la conception de l'offre, du développement de l'enfant dans les trois domaines.</p> <p>Encouragement du développement Si le but de l'offre est d'encourager le développement spécifiquement dans un des domaines mentionnés, expliquez (en vous référant à la recherche sur l'efficacité – critère 2) pour quelles raisons les activités d'apprentissage choisies encouragent le développement.</p>

<p>X.1 – Direction des cours</p> <p>Les chargés des cours disposent des qualifications nécessaires pour réaliser les offres d'éducation routière destinées aux enfants âgés de 9 à 12 ans.</p>	<p>Le critère X.1 ne concerne que les demandes qui visent la réalisation d'offres d'apprentissage pour des enfants âgés de 9 à 12 ans.</p> <p>Ces demandes doivent indiquer les qualifications des personnes chargées de donner ces cours. Si ces personnes sont déjà connues au moment du dépôt de la demande, on pourra citer leurs qualifications effectives. Si aucune personne n'a été désignée ou s'il manque encore des personnes désignées, expliquez comment vous allez occuper les postes de chargés de cours et comment vous procéderez lors du recrutement pour garantir l'expertise des chargés de cours.</p> <p>Les preuves suivantes sont acceptées:</p> <p>Qualification pédagogique: formation correspondante (activité d'enseignant, animateur J+S, confirmation d'une activité d'enseignement exécutée avec succès (par ex., évaluation par un expert de la direction d'un cours) ou mesures de qualifications planifiées avant la réalisation du cours.</p> <p>Connaissance de la circulation routière: confirmation de la connaissance des règles de la circulation suisses (par ex., permis de conduire, prendre garde aux personnes dont la formation routière date de longtemps ou qui proviennent de D, F ou I et qui ont été formés à la conduite dans ces pays).</p>
<p>X.2 – Conception médiatique</p> <p>Le média didactique est développé en tenant compte des connaissances scientifiques sur la conception de médias soutenant l'enseignement et l'apprentissage. Les exigences suisses concernant la qualité des médias d'enseignement sont respectées.</p>	<p>Le critère X.2 ne compte que pour les demandes qui visent le développement de médias d'apprentissage (brochures, pages internet, vidéos, etc.).</p> <p>Conception médiatique Décrivez dans la demande les aspects de la conception médiatique dont vous tenez tout particulièrement compte ainsi que la base sur laquelle vous prenez vos décisions concernant la conception de médias didactiques.</p> <p>Si votre équipe ne comporte pas d'expert des médias didactiques, décrivez dans votre demande avec quels experts (par exemple d'une Haute école pédagogique ou d'une maison d'édition de manuels scolaires) vous entendez collaborer. Confirmez sous une forme adéquate l'état d'avancement des discussions, par exemple moyennant une déclaration d'intention de l'expert.</p> <p>Assurance qualité Décrivez dans votre demande sous quelle forme vous entendez vérifier et assurer continuellement l'efficacité pédagogique de la conception durant le processus de développement.</p> <p>Indiquez un outil d'évaluation moyennant lequel vous évaluez vous-même ou faites évaluer par une équipe d'experts votre média d'enseignement.</p>
<p>X.3 – Adaptation à l'enseignement scolaire</p> <p>L'offre a un rapport explicite avec les objectifs et compétences du plan d'études en vigueur. Du matériel d'accompagnement comportant des informations concernant les conditions-cadres et la réalisation de l'offre sera développé pour les enseignants.</p>	<p>Le critère X.3 ne s'applique qu'aux demandes comportant des offres d'enseignement qui sont réalisées ou accompagnées par des enseignants dans le cadre de l'enseignement régulier.</p> <p>Comptabilité avec le plan d'études: citez les objectifs d'apprentissage concrets et les compétences du plan d'études suisse en vigueur. Utilisez à cet effet les formulations originales du plan d'études.</p> <p>Matériel d'accompagnement: décrivez le matériel d'accompagnement qui sera réalisé dans le cadre du projet pour les enseignants. Comment entendez-vous garantir que ce matériel soutient effectivement le travail des enseignants et l'exécution concrète des activités d'apprentissage</p>
<p>B.1 – Innovation</p>	<p>Votre offre est-elle novatrice? Des techniques numériques ainsi que d'autres expériences d'un type nouveau peuvent soutenir l'apprentissage et améliorer les attitudes personnelles face aux exigences de la sécurité. Décrivez le caractère novateur de votre offre.</p>
<p>B.2 – Parents</p>	<p>Les personnes responsables de l'éducation exercent une forte influence sur le comportement des enfants. Décrivez dans votre demande si et, le cas échéant, dans quelle mesure les parents sont impliqués dans votre offre.</p>
<p>B.3 – Groupes à risques</p>	<p>Les enfants souffrant de problèmes de concentration, les filles issues de la migration et d'autres groupes à risques peuvent profiter de contextes pédagogiques spécialement adaptés à leurs besoins. Décrivez si et, le cas échéant, comment votre offre tient compte de ces groupes.</p>

B.4 – Charte du sponsoring de la formation	Les médias didactiques réguliers sont admis par les commissions des moyens d'enseignement. Pour l'admission d'autres médias didactiques, les auteurs ont la possibilité de signer la charte du sponsoring de la formation. Si vous l'avez fait, confirmez-le de manière adéquate.

Grille d'évaluation aux couleurs de feux de signalisation routière

Pour obtenir une priorisation élevée, les demandes doivent respecter le mieux possible les critères. La grille d'évaluation aux couleurs de feux de signalisation routière donne un aperçu de la force ou, au contraire, de la faiblesse d'une demande.

Critère	Très bien respecté	Respecté	Non respecté
<p>1 – Nécessité</p> <p>L'offre vise un thème qui répond à une nécessité pratique, mais pour lequel il n'existe pas de solution ou pour lequel les solutions existantes sont insuffisantes.</p>	<p>L'auteur de la demande prouve de manière convaincante que son offre répond à une nécessité. Il montre qu'il n'existe à l'heure actuelle pas d'offre comparable ou que son offre apporte une réelle plus-value.</p>	<p>La comparaison avec des offres existantes est lacunaire. Le besoin est expliqué, mais les explications ne reposent pas sur des faits concrets.</p>	<p>La demande ne comporte pas d'informations sur la nécessité de l'offre ou il existe un grand nombre d'offres similaires et la plus-value d'une offre supplémentaire n'est pas visible.</p>
<p>2 – Efficacité</p> <p>L'offre tient compte de la recherche sur l'efficacité de mesures spécifiques d'éducation routière.</p>	<p>La demande révèle clairement que son auteur connaît la recherche correspondante sur les mesures d'éducation routière. L'offre projetée applique des mesures qui ont été jugées efficaces dans la recherche scientifique nationale et internationale. Les mesures ont déjà été évaluées.</p>	<p>La demande révèle que ses auteurs se sont informés sur la recherche concernant l'éducation routière. En revanche, on y cherche en vain des indications de sources et des références. L'examen de l'efficacité de l'offre ou du matériel fait partie du projet soumissionné.</p>	<p>La demande ne comprend pas d'indications scientifiquement fondées sur l'efficacité de l'offre ou du matériel projeté. On ne sait pas si les auteurs de la demande connaissent la recherche scientifique correspondante ou si des mesures d'assurance qualité sont projetées ou ont été prises.</p>
<p>3 – Compétences face au trafic</p> <p>L'offre se réfère clairement à au moins une compétence du catalogue des compétences "Education routière" du BPA.</p>	<p>La demande cite des compétences définies par le BPA qui seront soutenues par l'offre. Son auteur explique comment les activités d'apprentissage projetées encouragent et soutiennent le développement de compétences.</p>	<p>Le catalogue des compétences BPA n'est pris en compte qu'approximativement dans la demande. Le rapport entre les activités d'apprentissage projetées et les compétences citées n'est exposé que brièvement, mais il est néanmoins reconnaissable.</p>	<p>La demande ne cite aucune compétence du catalogue des compétences BPA ou les activités d'apprentissage n'ont pas de rapport convaincant avec les compétences citées.</p>
<p>4 – Equipe de projet</p> <p>Une équipe interdisciplinaire composée d'experts du trafic routier, de la recherche sur l'éducation routière, de la didactique ainsi que de la conception médiatique et de la direction de cours a travaillé à la conception et à la réalisation de l'offre.</p>	<p>L'équipe noyau est citée nommément et l'expertise de ses membres est étayée par de brefs curriculums vitae. Des experts des quatre domaines travaillent dans l'équipe ou sont consultés comme conseillers externes.</p>	<p>L'équipe noyau est nommément citée et l'expertise de ses membres est étayée par de brefs curriculums vitae. L'équipe (y compris les conseillers externes) répond aux exigences dans deux à trois domaines.</p>	<p>L'équipe noyau n'est pas citée nommément ou les exigences en termes d'expertise ne sont satisfaites que dans un seul domaine ou ne sont satisfaites dans aucun domaine.</p>
<p>5 – Processus d'apprentissage</p> <p>L'offre tient compte des processus d'apprentissage de l'enfant. Elle se distingue en particulier par la différenciation et la répétition d'activités d'apprentissage ainsi que par l'exploitation didactique de l'apprentissage grâce à l'observation d'un modèle. Le transfert vers le trafic réel est accompagné.</p>	<p>L'auteur de la demande explique comment l'offre ou le matériel projeté tient compte de tous les processus d'apprentissage cités de l'enfant.</p>	<p>Il ressort de la demande que ses auteurs ont pris en compte les processus d'apprentissage de l'enfant. L'offre projetée reprend au moins un aspect de l'apprentissage infantile ou alors le développement des détails aura lieu dans le cadre du projet (cela n'est possible que si l'équipe de projet possède l'expertise nécessaire à cet effet).</p>	<p>On cherche en vain dans l'offre des indications sur l'apprentissage infantile ou on ne voit pas comment les processus d'apprentissage sont pris en compte dans l'offre ou le matériel projeté.</p>

6 – Domaines de développement de l'enfant touchant à la circulation routière

L'offre tient compte d'au moins un des domaines suivants touchant au trafic et à la sécurité: 1) coordination motrice, 2) perception ou 3) cognition.

L'auteur de la demande explique sur quel/s domaine/s de développement touchant à la circulation routière son offre est focalisée. Il expose le rapport entre les activités d'apprentissage et les domaines de développement.

La demande est focalisée sur un autre domaine de développement que les trois domaines cités dans les critères. Son auteur explique pourquoi ce domaine de développement est important pour le renforcement des connaissances ou pour un comportement sûr et il expose le rapport entre les activités d'apprentissage et ce domaine de développement.

Le rapport avec les domaines de développement de l'enfant en matière de trafic routier n'est pas clair et on ne voit pas quel rapport les activités d'apprentissage peuvent avoir avec les domaines de développement.

Critère	Très bien respecté	Respecté	Non respecté
<p>X.1 – Direction des cours</p> <p>Les chargés des cours disposent des qualifications nécessaires pour réaliser les offres d'éducation routière destinées aux enfants âgés de 9 à 12 ans.</p>	<p>La demande confirme la formation et l'expérience des chargés de cours en matière d'enseignement et de psychologie du développement. On comprend bien que les chargés de cours connaissent les règles suisses actuelles de la circulation routière ou les ont apprises dans le courant du projet.</p>	<p>Les chargés de cours n'ont pas une formation adéquate, mais ils ont l'expérience de la conduite de cours avec des enfants (preuves disponibles). Les chargés de cours connaissent les règles suisses de la circulation routière ou les apprendront dans le courant du projet.</p>	<p>Les chargés de cours ne sont pas suffisamment expérimentés et aucune mesure de qualification n'est prévue ou la satisfaction des exigences ne peut pas être évaluée faute d'indications suffisantes.</p>
<p>X.2 – Conception médiatique</p> <p>Le média didactique est développé en tenant compte des connaissances scientifiques sur la conception de médias destinés à l'enseignement et à l'apprentissage. Les exigences suisses concernant la qualité des médias didactiques sont respectées.</p>	<p>L'auteur de la demande explique comment les textes, les images et les médias audiovisuels sont conçus pour soutenir l'apprentissage. Le développement des médias est accompagné d'une évaluation continue. La demande présente l'outil d'évaluation qui servira à soumettre à une évaluation finale les médias avant leur publication.</p>	<p>La demande comporte des indications générales concernant la conception des médias. L'auteur annonce son intention de consulter des experts ou prévoit une évaluation du média avant la publication, mais n'a pas encore concrétisé ce processus.</p>	<p>La demande ne comporte pas d'indication sur une conception des médias soutenant l'apprentissage et aucune évaluation du média n'est prévue.</p>
<p>X.3 – Adaptation à l'enseignement scolaire</p> <p>L'offre a un rapport explicite avec les objectifs et compétences du plan d'études en vigueur. Du matériel d'accompagnement comportant des informations concernant les conditions-cadres et la réalisation de l'offre sera développé pour les enseignants.</p>	<p>La demande mentionne des compétences du plan d'études en vigueur. Son auteur explique quel matériel d'accompagnement et quelles informations seront proposés aux enseignants.</p>	<p>Les rapports avec le plan d'études sont approximatifs ou le contenu du matériel d'accompagnement destiné aux enseignants n'est pas clairement exposé. Cet aspect sera réglé dans le courant du projet en collaboration avec les enseignants. Des contacts avec des enseignants ont été établis et confirmés.</p>	<p>On cherche en vain dans la demande des rapports avec le plan d'études ou la qualité du matériel d'accompagnement ne peut pas être évaluée.</p>

Bonus

En procédant à la priorisation des demandes de soutien financier, le FSR peut accorder un bonus si un ou plusieurs des aspects suivants de l'éducation routière ont été pris en compte.

B.1 – Innovation

Un tel projet a-t-il déjà existé dans le passé? La technique numérique, mais aussi des expériences nouvelles peuvent améliorer l'apprentissage et l'attitude personnelle des sujets face aux exigences de la sécurité routière.

B.2 – Parents

Les parents sont-ils impliqués sous une forme ou une autre?

B.3 – Groupes à risques

Les enfants ayant des problèmes de concentration, les filles issues de la migration ou d'autres groupes qui pourraient bénéficier d'incitations particulières à l'apprentissage sont-ils explicitement pris en compte?

B.4 – Charte du sponsoring de la formation

Il est souhaitable que les demandeurs signent la charte du sponsoring de la formation notamment s'ils développent des médias didactiques.

Conditions-cadres

Le règlement du FSR, la stratégie actuelle et les thèmes forts du FSR ainsi que les taux de contribution sont pris en compte dans la demande. La prévention des accidents est plus importante que les éventuels souhaits publicitaires du demandeur.

1 – Nécessité

L'offre vise un thème qui répond à une nécessité pratique, mais pour lequel il n'existe pas de solution ou pour lequel les solutions existantes sont insuffisantes.

La nécessité d'une mesure d'éducation routière est une exigence contraignante conformément au règlement du FSR. La nécessité s'articule en deux aspects partiels: la pertinence de l'offre et son rapport avec des offres existantes.

Pertinence

Expliquez dans votre demande pourquoi l'offre et le but de l'apprentissage sont pertinents. La pertinence peut être fondée sur les statistiques des accidents ou sur des propres observations et sondages.

Rapport avec des offres existantes

Avant de déposer votre demande, informez-vous sur les offres semblables existantes. Expliquez les points communs et les différences par rapport à votre offre et décrivez la lacune que votre offre est censée combler.

S'il existe déjà une ou plusieurs offres semblables à la vôtre, vous devez motiver dans votre demande pourquoi votre offre est tout de même nécessaire. Expliquez la particularité de votre offre, pourquoi elle est meilleure que les offres existantes. Dans cette motivation vous pouvez par exemple vous référer à d'autres critères (processus d'apprentissage, etc.).

Notation

- Obligatoirement au moins 1 point
- Au maximum 3 points
 - explication de la pertinence (1)
 - rapport avec des offres existantes (2)

Suggestions concernant la mise en œuvre

La pertinence d'un thème de l'éducation routière est relativement facile à motiver. En revanche, il est un peu plus exigeant de motiver la nécessité d'une proposition face à l'éventail d'offres existantes. En effet, les propositions d'éducation routière sont aujourd'hui plutôt nombreuses en Suisse. Pour utilement positionner votre projet, mettez-vous dans la situation de votre groupe cible lorsque vous recherchez et évaluez les offres existantes.

Servez-vous de la plateforme www.education-routiere.ch pour lancer votre recherche. Utilisez de surcroît des moteurs de recherche. Des entretiens avec des enseignants, des parents, des instructeurs routiers et le secrétariat FSR peuvent constituer d'autres sources d'information. Exposez dans votre demande votre procédé et les résultats de vos recherches.

Si vous trouvez des offres visant un thème semblable au vôtre, alors analysez-les: quels aspects sont réussis? Que faites-vous mieux ou autrement dans votre offre? Qu'en est-il de l'efficacité? Existe-t-il des études à ce sujet? Citez dans votre demande toutes les offres que vous avez évaluées et la manière dont vous avez procédé dans votre évaluation. Indiquez pour quelles raisons votre propre offre apporte une plus-value à la prévention des accidents de la route. Dans votre argumentation vous pouvez vous référer aux critères concernant les processus d'apprentissage de l'enfant, le développement et la recherche sur l'efficacité ainsi qu'à l'expertise pédagogique et psychologique de votre équipe.

S'il s'avère que cette opération prend beaucoup de temps, on peut éventuellement en déduire que ce thème est déjà largement couvert par des offres existantes. Envisagez alors de laisser tomber cette idée et de vous attaquer à un autre thème.

Liens utiles

Pertinence

- OFS Statistique des accidents de la route <https://www.bfs.admin.ch/bfs/fr/home/statistiques/mobilite-transport/accidents-impact-environnement/accidents-transport/route.html>
- BPA Sinus Report (z.B. 2021 <https://www.bfu.ch/de/die-bfu/medien/sinus-2021>)

Offres existantes

- Le site education-routiere.ch propose un bref aperçu des offres d'éducation routière en Suisse

2 – Efficacité

L'offre tient compte de la recherche empirique sur l'efficacité des mesures d'éducation routière.

Selon le règlement du FSR, l'efficacité attendue d'une offre est à la base de priorisation de la demande et, partant, de l'attribution d'un soutien financier. Ce critère vise à renforcer la probabilité que les mesures et le matériel d'éducation routière soutenus sont efficaces.

Cet aspect est d'autant plus important que la recherche empirique sur l'efficacité de mesures d'éducation routière indique malheureusement que de nombreuses offres traditionnelles d'éducation routière n'ont guère d'influence sur le niveau des connaissances et les comportements: l'effet souhaité de prévention des accidents ne se produit souvent pas. Le comportement des enfants ne s'améliore pas ou ne s'améliore que brièvement.

La recherche met aussi en évidence les raisons de cette efficacité insuffisante: les offres sont conçues à trop court terme; elles sont trop théoriques et le transfert vers la réalité de la circulation routière n'a pas lieu (Assailly, 2017). Les mauvais exemples, qui influencent fortement le comportement des enfants, sont une autre cause: les parents notamment peuvent être un mauvais modèle en adoptant un comportement fautif ou risqué (Alonso et autres, 2018).

La situation de départ pour des mesures d'éducation routière n'est donc guère favorable. Cela dit, la recherche sur l'éducation routière indique aussi des mesures qui ont un effet positif sur le niveau des connaissances et le comportement dans le trafic routier. Vous pouvez vous en inspirer en créant votre propre offre.

Connaître le niveau de la recherche

Identifiez les travaux de recherche correspondants qui vous offriront une base précieuse pour une conception efficace de votre offre ou de votre

matériel. Expliquez brièvement dans votre demande la manière dont vous avez procédé dans votre recherche: où avez-vous commencé vos recherches de travaux scientifiques? Quels mots-clés avez-vous utilisés, combien de publications avez-vous trouvées et quels en sont les messages clés?

Motiver l'efficacité

Expliquez dans votre demande les raisons qui vous permettent de penser que votre offre améliorera durablement le niveau des connaissances et encouragera un comportement évitant les accidents. Référez-vous dans votre motivation aux résultats des recherches que vous avez identifiés.

Pour les projets novateurs dont l'efficacité ne peut pas être confirmée par des résultats directs de recherches, il est possible de déduire indirectement un effet probable. On peut songer dans ce cas à la remise d'un projet de développement et de recherche basé sur un design qui assure un accompagnement scientifique au développement du matériel.

Décrire l'assurance qualité

L'efficacité réelle de votre offre devrait être confirmée par une évaluation. Présentez brièvement les mesures prévues pour l'assurance qualité. Après combien de temps et moyennant quelles méthodes l'efficacité réelle de l'offre sera-t-elle évaluée? Quelles étapes suivent l'évaluation?

Notation

- Obligatoirement au moins 1 point
- Au maximum 3 points
 - observation de la recherche scientifique
 - efficacité déduite
 - assurance qualité projetée

Suggestions concernant la mise en œuvre

Évitez des offres purement théoriques qui submergent les enfants d'informations. Cherchez plutôt à relier théorie et pratique. La brochure **Exigences cycle 2: informations de base** vous aide à évaluer l'efficacité de votre offre et éventuellement à l'améliorer. Nous vous recommandons en outre la brochure **Stand der Wissenschaft: Kinder im Straßenverkehr** (état de la recherche: enfants dans la circulation routière) de Schmidt & Funk (2021).

Bibliographie

Alonso, F., Esteban, C., Useche, S., & Colomer, N. (2018). Effect of Road Safety Education on Road Risky Behaviors of Spanish Children and Adolescents: Findings from a National Study. <https://doi.org/10.20944/preprints201811.0558.v1>
Assailly, J. P. (2017). Road safety education: What works? *Patient Education and Counseling*, 100, p. 24 - p. 29.
Schmidt, J., & Funk, W. (2021). *Stand der Wissenschaft: Kinder im Straßenverkehr*. Disponible en ligne.

3 – Compétences face au trafic

L'offre se réfère clairement à au moins une compétence du catalogue des compétences "Education routière" du BPA.

Existant depuis 2015, le catalogue de compétences établi par le BPA est censé offrir un cadre de référence à la conception, à la mise en œuvre et à la révision de mesures d'éducation routière. Il a été réalisé dans l'objectif de coordonner les activités de formation et d'offrir un soutien didactique aux instructeurs chargés d'établir des programmes de circulation routière.

<https://www.bfu.ch/de/kompetenzkatalog-verkehrsbildung>

Traditionnellement les activités d'éducation routière du cycle 2 mettent l'accent sur la forme de mobilité "vélo". Cela dit, des offres concernant les formes de mobilité "à pied" et "EAV" (engins assimilés à des véhicules) sont explicitement souhaitées dans la mesure où cela répond à un besoin (voir critère 1).

Citer la compétence

Localisez votre offre dans le catalogue des compétences BPA. Même si les enfants n'atteignent pas la compétence cible, votre offre leur permettra de faire des expériences qui seront utiles au développement d'une ou plusieurs compétences du catalogue. Citez ces compétences dans votre

demande en indiquant le numéro, l'énoncé et la forme de mobilité (à pied, vélo, EAV).

Exposer le rapport entre l'activité d'apprentissage et la compétence

Expliquez de quelle manière les activités que les enfants exécutent dans le cadre de votre offre ou les informations que les enfants reçoivent par le biais de votre offre contribuent à développer la compétence citée. La satisfaction de cette exigence vous aide à harmoniser les activités d'apprentissage et les objectifs d'apprentissage de votre offre.

Des informations relatives au critère 2 (efficacité) peuvent être utiles dans cette motivation.

Notation

- Obligatoirement au moins 1 point.
- Au maximum 2 points
 - compétence citée
 - activité d'apprentissage par rapport à la compétence

Exemple de mise en œuvre

Les différentes étapes de la manœuvre "bifurquer à gauche" sont répétées plusieurs fois dans l'offre. L'offre se réfère donc aux compétences BPA suivantes:

- 1.1 (4-8) Dans l'espace routier familier, les enfants distinguent les surfaces de jeu des surfaces de circulation. A pied, à vélo ou avec un engin assimilé à un véhicule, ils savent utiliser correctement les zones et éléments basiques de la circulation (trottoir, feu tricolore, passage pour piétons et îlot de protection). Accompagnés d'un adulte et dans l'espace routier familier, ils apprennent à connaître les règles les plus importantes pour les piétons, les cyclistes et les utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules (traversée, bon côté de la route, priorité), et ils les respectent.
- 1.1 (9-12) Lorsqu'ils circulent à vélo dans l'espace routier plus lointain, les enfants utilisent correctement les zones et éléments prévus pour les cyclistes, en particulier pour traverser ou obliquer (passage pour piétons, feu tricolore, présélection).
- 2.1 (9-12) Les enfants conservent leur équilibre sur des parcours dont la surface, le tracé et la topographie présentent des difficultés. Ils sont capables d'éviter un obstacle à faible distance. En usant d'une seule main, ils maintiennent leur trajectoire sur d'assez longues distances. Ils connaissent l'action du frein avant et celle du frein arrière, savent les utiliser comme il se doit et maîtrisent les freinages sur la distance prévue. Ils prennent en compte le fait que les utilisateurs d'engins assimilés à des véhicules et les cyclistes sont particulièrement vulnérables.

Pour permettre aux enfants d'effectuer ces manœuvres en toute sécurité dans le trafic routier, le cours combine la connaissance théorique des règles de priorité avec des exercices pratiques de maîtrise du vélo. De surcroît, la contrainte cognitive lors des exercices de conduite dans un espace protégé est accrue par des tâches de diction ainsi que par des tâches de calcul et d'épellation. Exemples

- regarder par-dessus l'épaule (regarder en arrière par-dessus l'épaule gauche en conservant la trajectoire dans différents tracés routiers) tout en décrivant ce que l'on voit et ce que l'on entend
- donner un signe de la main vers la gauche (conduire à une seule main en conservant la trajectoire sur différentes surfaces)
- se présélectionner au milieu de la voie de circulation (conduire à deux mains, coup d'œil de contrôle, changement de la direction du regard vers l'avant et vers l'arrière)
- rouler au milieu de la voie de circulation (conduire à deux mains et conserver la trajectoire dans la circulation avec un trafic de densité variable)
- citer les règles de priorité et les actions correspondantes durant le trajet (dans la voie de circulation, en conduisant d'une seule main, en regardant vers l'arrière par-dessus l'épaule)
- s'arrêter / s'arrêter au milieu de la route (sur différentes surfaces et avec un trafic de densité variable)
- être prêt à freiner immédiatement après avoir manœuvré (se présélectionner, trafic en sens inverse), manœuvre d'évitement (piéton)

Ces activités apportent des expériences qui sont en rapport direct avec les compétences BPA citées plus haut: la connaissance et l'application des règles (1.1) ainsi que la maîtrise du véhicule (2.1). La recherche scientifique (voir brochure **Exigences pour le cycle 2: informations de base**) indique que les exercices de maîtrise du véhicule améliorent la maîtrise du véhicule s'ils sont répétés régulièrement. Il ressort également de la recherche que la connaissance théorique des règles n'entraîne pas un comportement adéquat. Voilà pourquoi, dans cette offre, la connaissance des règles est intégrée dans le cours de conduite cycliste.

4 – Equipe de projet

Une équipe interdisciplinaire composée d'experts de la circulation routière, de la recherche sur l'éducation routière, des processus d'apprentissage et du développement de l'enfant ainsi que de la conception médiatique ou de la direction de cours a travaillé à la conception et à la réalisation de l'offre.

Une équipe interdisciplinaire est nécessaire pour développer des offres matériellement correctes et soutenant l'apprentissage. Les critères imposent des exigences si élevées aux demandeurs que ceux-ci ont besoin du concours d'experts des domaines du trafic routier, de la recherche scientifique ainsi que de l'enseignement et de l'apprentissage avec des enfants.

Décrivez l'expertise de votre équipe de projet et expliquez comment vous entendez compenser une expertise maison manquante par la consultation d'experts externes.

Nommer les personnes

Indiquez les personnes par leur nom. Une personne peut être citée pour plusieurs domaines. Si vous ne pouvez nommer une personne de l'équipe de projet, alors mentionnez NN.

Donner des preuves de l'expertise

Indiquez la formation ou l'expérience des personnes citées comme experts.

Pour un domaine au sujet duquel aucune personne n'a été nommée (NN), expliquez comment vous allez combler cette lacune avec un soutien externe ou par des mesures de qualification planifiées.

- **Trafic routier:** confirmation de la connaissance des règles de la circulation routière suisses (par ex., permis de conduire; prendre garde aux personnes dont la formation routière date de longtemps ou qui proviennent de D, F ou I et qui ont été formés à la conduite dans ces

pays)

- **Efficacité de l'éducation routière:** connaissance de la littérature spécialisée internationale confirmée par la participation antérieure à des publications scientifiques (par ex., indication des sources) ou connaissance de la recherche sur l'éducation routière en rapport direct avec le projet confirmée par des recherches de littérature et une argumentation concernant le critère 2
- **Processus d'apprentissage & développement de l'enfant:** études touchant à cette matière (par ex., master d'enseignement, de sciences pédagogiques, de psychologie) ou publications scientifiques sur cette thématique
- **Conception médiatique:** connaissance de la littérature spécialisée internationale confirmée par des participations antérieures à des publications scientifiques (par ex., indication des sources) ou collaboration à des moyens d'enseignement publiés et pertinents
- **Chargés de cours:** formation correspondante (poste d'enseignant, animateur J+S), succès confirmé de l'activité d'enseignant (par ex., évaluation de cours donnés par la personne) ou mesures prises avant le lancement du projet pour garantir la qualification

Notation

- Obligatoirement au moins 2 points
- Au maximum 4 points (1 par expertise)

Exemple de preuve de l'expertise de l'équipe noyau

Trafic routier: Antoine Auto: Suisse d'origine, 32 ans, permis de conduire obtenu en 2020. Antoine est par ailleurs enseignant et étudie actuellement les sciences pédagogiques. Ses expériences sont également pertinentes pour les domaines 3 et 4.

Efficacité éducation routière: NN – Le soutien du FSR est souhaité pour la recherche d'un conseiller externe.

Apprentissage et développement de l'enfant: Dora Didactique: étudiante en psychologie (Master) avec spécialisation en cognition. Son travail de bachelior était consacré au thème "TITRE DU TRAVAIL". Elle a accompagné comme bénévole un camp d'entraînement et elle est animatrice J+S. Ses expériences sont donc aussi utiles au domaine 4.

Chargé de cours: Léo Prof: formation à l'école normale, enseignant depuis 15 ans au niveau primaire.

Contacts

Efficacité éducation routière

- Prof. Dr. Markus Hackenfort (psychologie appliquée ZHAW) markus.hackenfort@zhaw.ch
- Dr. Gianclaudio Casutt (hôpital cantonal de Zoug) gianclaudio.casutt@zogs.ch
- Dr. Susanne Grassmann (eduRD Sàrl) susanne.grassmann@edu-rd.com
- Prof. Dr. Dorothea Schaffner (psychologie appliquée, PH FHNW) dorothea.schaffner@fhnw.ch

Processus d'apprentissage et développement de l'enfant

- Nombreuses Universités et chaque Haute école pédagogique de Suisse

Conception des médias d'apprentissage

- Dr. Miriam Dittmar (Institut de recherche et développement PH FHNW) miriam.dittmar@fhnw.ch
- Prof. Dr. Claudia Schmellentin (Haute école pédagogique FHNW) claudia.schmellentin@fhnw.ch
- Prof. Dr. Carmen Zahn (psychologie appliquée FHNW) carmen.zahn@fhnw.ch

5 – Processus d'apprentissage

Les offres tiennent compte des processus d'apprentissage de l'enfant. Elles se distinguent en particulier par la différenciation et la répétition d'activités d'apprentissage ainsi que par l'exploitation didactique de l'apprentissage grâce à l'observation d'un modèle. Le transfert vers le trafic réel est accompagné.

Pour réaliser des offres d'éducation routière efficaces et soutenant l'apprentissage, il faut tenir compte des processus d'apprentissage de l'enfant lors de la mise au point de cours et de médias didactiques. Votre demande doit donc clairement montrer que vous connaissez le mode d'apprentissage des enfants et que ces connaissances sont prises en compte de manière optimale dans votre offre.

Expliquez quels processus d'apprentissage infantiles sont pris en compte dans la mise en œuvre de l'offre ou dans le matériel.

Différenciation

Comment l'offre tient-elle compte du fait que les enfants ont différentes capacités de départ et apprennent de différentes manières?

Répétitions

Comment l'offre tient-elle compte du fait que des activités d'apprentissage uniques n'assurent pas un succès d'apprentissage durable? Comment et selon quel rythme les activités d'apprentissage sont-elles répétées?

Apprentissage par l'observation d'un modèle

Comment l'offre tient-elle compte du fait que les enfants apprennent très bien – en bien comme en mal – par l'observation d'autres personnes?

Transfert dans le trafic réel

Comment l'offre tient-elle compte du fait que des connaissances nouvelles sont en règle générale appliquées de manière plutôt conservatrice si bien que le transfert vers le trafic réel doit être encouragé et accompagné?

Un ou plusieurs autres processus d'apprentissage

Les quatre processus d'apprentissage indiqués sont considérés comme capitaux. Si vous tenez compte d'autres aspects de l'apprentissage infantile, expliquez ces processus et démontrez leur signification au niveau des sciences pédagogiques et cognitives. Des indications de sources concernant les publications scientifiques correspondantes sont absolument nécessaires.

La mise en œuvre n'est pas encore claire

Si le développement des détails de la mise en œuvre n'est prévu qu'au niveau du projet, expliquez le processus envisagé. Prévoyez éventuellement de déposer un projet de développement et de recherche basé sur un design.

Notation

- Obligatoirement au moins 1 point
- Au maximum 4 points (1 par processus d'apprentissage)

Suggestion concernant la mise en œuvre

- Evitez des offres purement théoriques qui submergent les enfants d'informations ainsi que des offres qui ne prévoient qu'une seule date pour les activités d'apprentissage. Concevez en lieu et place des offres composées de plusieurs parties et durant au moins 4 à 6 semaines.
- Expliquez quels déroulements de l'action seront montrés aux enfants en tant que modèles sous la forme de vidéos ou de démonstrations en direct et comment vous entendez minimiser les éventuels effets négatifs de mauvais exemples donnés par d'autres enfants en cours d'apprentissage.
- Pour réaliser la répétition, il peut être utile de positionner l'offre dans un réseau élargi d'offres. Décrivez les liens avec d'autres offres qui sont ou qui peuvent être la condition de départ de votre offre ou s'y rattacher.
- Décrivez comment vous allez intéresser les enfants et les accompagner dans leur apprentissage en fonction de leurs capacités individuelles. Si vous ne prévoyez pas de différenciation, motivez ce choix.

La brochure **Exigences cycle 2: informations de base** vous offre d'autres suggestions et informations. Les livres du psychologue suisse de l'enfance Remo Largo sont une autre source précieuse, également pour les novices en la matière. Cherchez dans tous les cas la collaboration d'un expert (voir critère 4).

6 – Domaines de développement

L'offre tient compte d'au moins un domaine de développement touchant à la circulation routière.

Dans le but de développer une offre d'éducation routière de qualité et soutenant l'apprentissage, il est indispensable d'adapter l'offre au développement infantile et aux thèmes de développement dépendant de l'âge.

Décrivez les domaines de développement a) pris en compte **ou** b) encouragés lors de la mise en œuvre de votre offre.

"Tenir compte" signifie dans ce contexte qu'il est évident que les enfants disposent d'un potentiel de développement dans ces domaines et qu'un certain soutien leur est apporté dans la pratique. Votre offre peut mettre en œuvre les domaines de développement sous la forme de possibilités de différenciation données aux enfants se situant à différents stades de développement.

"Encourager" signifie ici que l'offre permet aux enfants de faire des expériences qui soutiennent le développement de leurs capacités dans un ou plusieurs domaines. Expliquez, en vous référant à la recherche sur l'efficacité des mesures (critère 2), comment les activités d'apprentissage choisies encouragent le développement dans un ou plusieurs domaines de développement.

Pour les déplacements à vélo qui sont au cœur de l'éducation routière dans le cycle 2, les domaines de développement de la motricité, de la perception ainsi que du développement cognitif sont particulièrement importants. Ils peuvent être encouragés par des activités d'apprentissage avec ou sans rapport avec le trafic routier ou le cyclisme.

Exemple de mise en œuvre

L'offre vise à encourager la coordination de la perception et de l'action. Grâce aux expériences faites dans la réalité virtuelle (RV), les enfants peuvent améliorer leurs capacités de perception et d'évaluation de situations routières.

Les enfants ayant des capacités différentes en matière de concentration et de traitement de l'information, il est prévu de varier la complexité des situations lors de la mise en œuvre.

Les facultés motrices ne sont ni encouragées, ni prises en compte. Tous les enfants ayant l'âge cible peuvent déjà marcher en toute sécurité.

Informations supplémentaires

Informez-vous sur les sites offrant une information approfondie sur le développement de l'enfant dans les trois domaines. Vous y trouverez également des références bibliographiques. Des experts du développement infantile que vous pouvez consulter travaillent dans toutes les Hautes écoles pédagogiques et dans la majorité des Universités.

Motricité

On distingue entre la motricité globale, la motricité fine et la coordination motrice. La coordination motrice (utilisation de plusieurs muscles à la fois) est particulièrement importante pour la conduite d'une bicyclette.

Perception

La vue, l'audition et la motricité de perception sont importantes pour le comportement dans le trafic routier.

Cognition

Le développement cognitif représente un champ extrêmement large. Les domaines partiels suivants sont particulièrement importants pour le comportement dans le trafic routier: traitement des informations, mémoire, contrôle des impulsions, compréhension des situations, planification des actions.

Autres domaines de développement

Les trois domaines de développement mentionnés sont considérés comme capitaux pour un comportement sûr dans la circulation routière. Si vous tenez compte ou si vous encouragez d'autres domaines de développement de l'enfance, veuillez expliquer ces domaines et indiquer vos sources en termes de psychologie du développement.

Notation

- Obligatoirement au moins 1 point
- Au maximum 3 points (1 par domaine de développement – indépendamment du fait que le domaine est pris en compte ou encouragé ou les deux à la fois).

X.1 – Direction des cours

Les chargés de cours disposent des qualifications nécessaires pour réaliser les offres d'éducation routière destinées aux enfants âgés de 9 à 12 ans.

Le succès d'un cours ou d'un workshop dépend dans une large mesure des capacités pédagogiques des personnes qui animent et accompagnent les activités d'apprentissage des enfants.

Vous êtes donc invité à décrire dans votre demande les qualifications pédagogiques ou les talents des personnes qui seront chargées de mettre en œuvre les offres. Si ces personnes n'ont pas encore été désignées ou engagées lors du dépôt de la demande, expliquez comment vous allez procéder pour le recrutement afin de garantir les compétences demandées aux chargés de cours.

Tenez compte des points suivants:

Qualifications pédagogiques

Exemples de preuves à fournir:

- formation correspondante (activité d'enseignant, d'animateur J+S)
- confirmation d'une activité d'enseignement exécutée avec succès (par ex., évaluation par un expert de la direction d'un cours)*
- mesures de qualification planifiées avant la réalisation du cours.

Connaissance du trafic routier et des règles de la circulation routière

Exemples de preuves à fournir:

- permis de conduire suisse (prendre garde aux personnes dont la formation à la conduite date de longtemps)
- examen théorique (par ex., test cycliste)

Notation

Le critère X.1 ne concerne que les demandes qui visent la réalisation d'offres d'apprentissage pour des enfants âgés de 9 à 12 ans.

Ce critère est **obligatoire** pour ces demandes.

Au moins **1 point** doit être obtenu:

- qualification pédagogique
- connaissance des règles suisses de la circulation routière

* L'idée de cette option est de permettre l'engagement de personnes naturellement douées et capables de donner des cours excellents sans avoir suivi une formation pédagogique et didactique.

Note pour la mise en œuvre

Il n'est pas nécessaire de donner les noms de vos chargés de cours.

X.2 – Conception médiatique

Le média didactique est développé en tenant compte des connaissances scientifiques sur la conception de médias soutenant l'apprentissage. Les exigences suisses concernant la qualité des médias d'enseignement sont respectées

En Suisse, les brochures et sites internet informant les enfants du cycle 2 sur les règles de la circulation et les incitant à adopter un comportement sûr dans le trafic routier ont une tradition qui remonte aux années septante.

Ces médias didactiques comprennent d'une part des textes et des images, d'autre part des animations et des vidéos. Pour assurer l'enregistrement des informations et une analyse pédagogique des contenus, les médias doivent être conçus de manière à encourager l'apprentissage.

Conception médiatique

Décrivez dans la demande les aspects de la conception médiatique dont vous tenez tout particulièrement compte. Citez les sources dont vous ferez dépendre vos choix pour la conception de médias didactiques.

Si votre équipe ne comporte pas d'expert des médias didactiques, décrivez dans votre demande avec quels experts (par exemple d'une Haute école pédagogique ou d'une maison d'édition de manuels scolaires) vous entendez collaborer. Documentez sous une forme adéquate l'état d'avancement des discussions, par exemple moyennant une déclaration d'intention de l'expert.

Assurance qualité

Décrivez dans votre demande sous quelle forme vous entendez vérifier et assurer continuellement l'efficacité pédagogique de la conception durant le processus de développement.

Indiquez un outil d'évaluation moyennant lequel vous évaluez vous-même ou faites évaluer par une équipe d'experts votre média didactique.

Notation

Le critère X.2 ne compte que pour les demandes qui visent le développement de médias didactiques pour les enfants de 9 à 12 ans.

Ce critère est **obligatoire** pour ces demandes.

Au moins **1 point** doit être obtenu:

- les bases scientifiques de la conception médiatique sont identifiables
- l'assurance qualité est décrite

Recommandation

1. Testez vos médias didactiques durant le développement avec des enfants ayant l'âge cible. Commencez le plus tôt possible à récolter des réactions d'élèves, mais aussi d'enseignants et d'experts de matériel didactique. Le mieux est de lancer ce processus dès que vous disposez du premier projet d'un chapitre ou d'une séquence.
2. Collaborez pour la mise au point des médias avec des experts qui connaissent bien la recherche scientifique concernant la conception de médias didactiques. Malheureusement, ces connaissances sont parfois absentes des éditions de matériel scolaire et des Hautes écoles pédagogiques.
 - a. Textes & images
 - i. Miriam Dittmar (Haute école pédagogique, institut de recherche et de développement) miriam.dittmar@fhnw.ch
 - ii. Yvonne Behnke (design didactique: recherche - concept - conception) yvonne@behnke-design.com
 - b. Vidéos & animations, Games & Virtual Reality
 - i. Prof. Carmen Zahn (Haute école de psychologie appliquée) carmen.zahn@fhnw.ch
 - ii. Prof. Lennart Schalk (Haute école pédagogique Schwyz) lennart.schalk@phsz.ch

Outils d'évaluation

- Schulbu.ch – La grille d'analyse Brugger pour l'évaluation de médias didactiques <https://schulbu.ch/evaluation/baerbl/>
- Levanto – un instrument d'évaluation de moyens d'enseignement de la Centrale intercantonale des moyens d'enseignement <https://www.ilz.ch/lehrmittlevaluation/>
- La grille d'analyse et d'évaluation d'Augsburg pour les médias didactiques analogiques et numériques (livre) <http://klinkhardt.ciando.com/ebook/bid-2418139>

X.3 – Adaptation à l'enseignement scolaire

L'offre a un rapport explicite avec les objectifs et compétences du plan d'études en vigueur. Du matériel d'accompagnement comportant des informations concernant les conditions-cadres et la réalisation de l'offre sera développé pour les enseignants.

Le FSR exige depuis 2018 déjà des organisations demandant un soutien financier de réfléchir à l'adaptation de leurs offres aux plans d'études et de prouver la compatibilité avec les plans d'études de leurs offres et de leur matériel destinés à être mis en œuvre à l'école (cf. document de fond *Plans d'études actuels et éducation routière*). Le critère X.3 se réfère à ce document de fond et concrétise les exigences du FSR.

Compatibilité avec le plan d'études

Citez au moins un objectif d'apprentissage ou une compétence du plan d'études suisse en vigueur qui est touché par votre offre ou votre matériel. Utilisez à cet effet la numérotation et les formulations originales du plan d'études ainsi qu'éventuellement les échelons de compétence visés.

Matériel d'accompagnement

Un matériel d'accompagnement doit être réalisé pour tous les matériaux utilisés à l'école afin de permettre aux enseignants de s'informer sur le contenu et les objectifs ainsi que sur les éventuels liens conduisant

vers des thèmes d'enseignement complémentaires.

Si vous réalisez du matériel qui permet aux enseignants d'appliquer eux-mêmes des offres d'éducation routière, vous devez ajouter à votre demande le matériel d'accompagnement qui soutient le travail des enseignants et leur permet de mettre en œuvre correctement votre projet. Expliquez le matériel d'accompagnement (par ex., planifications d'horaires, feuilles d'évaluation, etc.) que vous projetez.

Notation

*Le critère X.3 ne s'applique qu'aux demandes comportant des offres d'enseignement qui sont destinées à être réalisées ou accompagnées par des enseignants **dans le cadre de l'enseignement régulier.***

Ce critère est obligatoire pour des demandes de ce genre.

Au moins **1 point** doit être obtenu:

- compatibilité évidente avec le plan d'études
- concept pour le matériel d'accompagnement

Recommandations

1. Testez votre matériel d'accompagnement durant le développement. Commencez le plus tôt possible à récolter des réactions d'enseignants concernant votre matériel d'accompagnement. Dès que vous disposez du premier projet de matériel d'accompagnement pour une séquence, cherchez le contact avec des enseignants. Une évaluation du matériel terminé est également indiquée. Cependant, s'il s'agit du premier tour de récolte de réactions, vous risquez que votre matériel d'accompagnement passe à côté des besoins des enseignants.
2. Collaborez avec une ou plusieurs Hautes écoles pédagogiques pour le développement du matériel d'accompagnement. Vous apprendrez ainsi de manière optimale de quelles informations ont habituellement besoin les enseignants. Effet secondaire positif: des coopérations de ce genre peuvent faire prendre conscience de la nécessité de l'éducation routière dans le contexte scolaire.

Lien vers le document de fond «Plans d'études actuels et éducation routière» FSR (2018)

https://www.fvs.ch/fileadmin/webmaster/dokumente/Positionspapier_Verkehrsbildung_def.pdf

Bonus

En procédant à la priorisation des demandes de soutien financier, le FSR peut accorder un ou plusieurs bonus.

Innovation

Votre projet d'offre emprunte-t-il des voies nouvelles? Que les propositions soient numériques ou analogiques, le FSR encourage explicitement les demandeurs à développer des offres d'éducation routière et du matériel d'un genre nouveau pour accroître la sécurité routière et à emprunter des voies nouvelles pour communiquer des thèmes de la sécurité routière.

Parents

Une grande partie de l'éducation routière a lieu aujourd'hui dans le contexte scolaire. La recherche scientifique montre cependant que le comportement des parents a un fort caractère de modèle et influence plus fortement le comportement des enfants que l'éducation routière.

Un bonus est donc accordé à toutes les demandes qui impliquent activement les parents dans une formation ou dans l'utilisation du matériel afin qu'eux aussi améliorent leur comportement, leurs capacités et leurs connaissances.

Groupes à risques

Certains enfants sont exposés à des risques particuliers dans le trafic routier, par exemple s'ils manifestent des troubles de comportement, des

problèmes de concentration et d'apprentissage, s'ils ont peu d'expérience de la bicyclette ou encore s'ils souffrent d'affections physiques ou sensorielles. Des contextes et médias d'apprentissage spécifiques peuvent aider ces enfants à surmonter ces difficultés.

Charte du sponsoring de la formation

Cette charte a été lancée en 2016 par l'association faitière des enseignants suisses (LCH) ainsi que par d'autres parties prenantes du secteur de la formation. Les signataires s'y engagent à respecter certaines maximes et règles de comportement, notamment dans le but de la transparence et de la protection des données.

Les lignes directrices de cette charte concernent des offres et des médias dont les écoles peuvent disposer gratuitement. Ne sont pas concernés des produits ou des prestations que les écoles achètent aux conditions usuelles du marché y compris les rabais accordés.

Notation

Si une demande couvre un ou plusieurs thèmes à bonus, son auteur reçoit le nombre correspondant de points de bonification.

Extrait de la charte de sponsoring de la formation

La charte comporte notamment les lignes directrices suivantes:

- exclusion des coupons de réduction pour les produits et prestations
- exclusion des acteurs propageant des idéologies
- exclusion des contributions de parents
- respect des exigences du plan d'études
- traitement et publication de données personnelles uniquement dans le cadre légal et si les personnes concernées ou leurs représentants légaux ont donné leur accord
- le matériel d'enseignement a été vérifié moyennant des standards de qualité sur le contenu et répond de ce point de vue aux exigences légales, notamment à celles de la Constitution fédérale et des lois cantonales
- les coopérations ainsi que les projets de sponsoring et d'encouragement sont réglés par le biais d'un accord écrit conclu entre les institutions publiques et leurs partenaires

Source: <https://www.profilq.ch/innovation-im-dialog/charta-bildungssponsoring/>

Annexe

Pour vous donner une idée de la quantité de texte et d'informations par critère que l'on attend de vous, veuillez lire ci-dessous les deux exemples fictifs de demandes qui satisfont – en partie de justesse – à tous les critères, mais qui ne donneraient pas droit à la totalité des points pouvant être obtenus.

Exemple minimaliste: développer les capacités motrices de coordination

Bref descriptif

Le traitement des informations relatives au comportement lors de la circulation à vélo exige l'attention totale du cycliste. Les mouvements moteurs nécessaires à la conduite d'une bicyclette doivent donc être parfaitement automatisés. Du fait que l'on rencontre régulièrement des enfants qui, même au niveau de la 4^e et de la 5^e classe, ont du mal à maîtriser leur vélo dans l'examen cycliste, nous proposons pour l'enseignement du sport une offre adaptée aux besoins des enfants de la 2^e et de la 3^e classe. Nous produisons du matériel qui décrit et visualise divers exercices visant à améliorer la coordination motrice générale et, partant, la maîtrise d'engins roulants. Ces exercices imposent des exigences de différents niveaux, de sorte qu'ils conviennent à des groupes hétérogènes.

Nécessité

La brochure **Critères cycle 2: informations de base** indique que les instructeurs de la circulation routière observent parfois des lacunes dans la maîtrise du vélo. Quelques instructeurs rapportent que ces déficiences contribuent à provoquer des accidents. Ces constats confirment nos propres observations lors de cours cyclistes et de tours à vélo en famille.

Nos recherches via le site education-routiere.ch ont révélé qu'il n'existe à l'heure actuelle aucune offre visant explicitement à encourager la coordination motrice des enfants. Notre offre comble donc une lacune.

Efficacité

La recherche sur les compétences cyclistes indique qu'il existe un rapport entre la capacité de coordination générale et l'ensemble complexe des facultés qu'exige la conduite d'une bicyclette (cf. Zeuwts et al., 2015). Nous partons donc de l'hypothèse que des exercices de la coordination motrice générale contribuent à améliorer la maîtrise du vélo.

Compétences BPA

Cette offre est en rapport avec les compétences définies par le BPA concernant l'utilisation de moyens de transport. Les exercices comportent l'utilisation de divers engins roulants. La maîtrise de la bicyclette est encouragée directement par certains exercices et indirectement par des exercices visant l'amélioration générale de la coordination motrice.

Equipe de projet

1. Trafic routier: Fiona Fahrrad: originaire d'Allemagne, n'a pas de permis de conduire. Elle travaille depuis 5 ans chez nous et coopère étroitement avec des instructeurs de la circulation routière.
2. Recherche sur l'éducation routière: NN/Wilhelm Wissen: diplômé en sciences des sports, il s'est documenté tout particulièrement dans les questions motrices de la sécurité routière des cyclistes. Il est aussi capable de lire la littérature spécialisée anglaise et de la présenter à l'équipe.
3. Apprentissage et développement infantiles: NN: il est prévu de consulter des experts d'une Haute école pédagogique. Nous demandons d'être soutenus dans la recherche d'experts idoines.
4. Chargé de cours: Wilhelm Wissen: il est animateur J+S (handball) et entraîne depuis 2012 des enfants et des adolescents de la société sportive Schlaue Schüler.

Processus d'apprentissage

Différenciation

Au moins 50 exercices de différents niveaux sont préparés. Les exercices peuvent être exécutés individuellement ou en petits groupes, ce qui facilite la différenciation de l'enseignement.

Répétitions

Le matériel accompagnant invite les enseignants à inclure régulièrement ces exercices dans les cours de sport.

Apprendre par l'observation d'un modèle

Le projet prévoit des enregistrements vidéo qui permettent aux enfants d'apprendre à exécuter les exercices. Les vidéos sont publiées sur des plateformes spéciales auxquelles les enfants peuvent accéder durant leurs loisirs pour faire des exercices.

Transfert in dans le trafic réel

N'est pas prévu.

Domaines du développement infantile

L'offre met l'accent sur l'encouragement des capacités de coordination motrice. Certains exercices ont un rapport direct avec des engins roulants ou la conduite d'un vélo alors que d'autres forment la capacité générale de coordination.

Direction du cours

Ce critère ne concerne pas cette offre, car celle-ci est exécutée par les enseignants.

Conception médiatique

Lors de la conception des vidéos, nous veillons à offrir une perspective présentant les exercices de manière qu'ils puissent être imités sans grandes exigences cognitives.

Adaptation à l'enseignement scolaire

Les exercices ont un rapport avec les compétences de la discipline "exercices physiques et sport".

En plus des descriptions des exercices, nous recommandons aux enseignants des séquences de développement et nous leur offrons des informations sur les appareils et sur la signification des exercices pour les cours de vélo.

Exemple 2: exercer la traversée de la route en sécurité grâce à la RV

Bref descriptif

Au moyen d'un système de réalité virtuelle (RV), les enfants s'exercent à traverser la route en sécurité. Dans cette réalité virtuelle, les enfants marchent le long d'une route et franchissent tous les 50 m une route transversale. Ces routes transversales sont fréquentées par des trafics de différentes densités. Les enfants doivent identifier un espace sûr entre les véhicules en circulation, se mettre en marche sans courir, mais atteindre rapidement l'autre côté de la chaussée avant l'arrivée d'un véhicule. La densité du trafic et la vitesse des voitures varient et peuvent être réglées manuellement par la personne accompagnante. Ce système permet de modifier le degré de difficulté. Il est également possible d'intégrer dans la RV des vues de l'école et de ses environs (le chemin de l'école effectif des enfants). La session dure environ 10 à 15 minutes (durée du chemin de l'école des enfants). L'équipement reste six semaines dans une école si bien que chaque enfant peut l'utiliser plusieurs fois durant cette période. L'utilisation en détail de l'équipement est fixée d'entente avec l'école.

Nécessité

Environ la moitié des accidents graves de la circulation impliquant des enfants de 0 à 14 ans se produisent lorsque les enfants se déplacent à pied (rapport Sinus 2021).

Une recherche sur le portail education-routiere.ch du FSR ainsi qu'un petit sondage auprès d'enseignants et d'instructeurs de la circulation routière indiquent que les offres d'éducation routière pour le trafic piétonnier sont conçues exclusivement pour les petits enfants (jusqu'à 8 ans). Selon nos connaissances il n'existe pas de mesures d'éducation routière encourageant un comportement sûr à pied pour les enfants et adolescents à partir de l'âge de 9 ans. Notre proposition comble donc une lacune dans l'offre suisse d'éducation routière. La reprise et la répétition continuelles de thèmes d'apprentissage sont importantes pour le succès de l'apprentissage, pour l'intégration des processus d'action et pour l'encouragement d'une attitude positive à l'égard des thèmes de la sécurité routière. Jusqu'ici cet aspect n'a pas été suffisamment pris en compte.

Efficacité

Offrant un aperçu global de la thématique, l'article "Stand der Wissenschaft: Kinder im Straßenverkehr" (état de la science: enfants dans le trafic routier) de Schmidt & Funk (2021) est le point de départ de nos recherches. Le chapitre 8.2 "Wirksamkeit von Fußgängertrainings" (efficacité des exercices pour piétons) est particulièrement important pour notre approche. Il cite sept études qui analysent les effets des exercices pour piétons sur le comportement et la capacité des enfants de 9 à 12 ans d'évaluer des situations du trafic. Cinq de ces études recourent à des simulations sur ordinateur. Nous avons ensuite cherché ces cinq études réalisées entre 2005 et 2008 sur Google Scholar et nous avons découvert des publications plus récentes et éventuellement contradictoires. Plus de 100 publications ont été trouvées. Elles seront évaluées pour la mise en œuvre de l'offre XYZ et prises en compte pour la conception de l'offre dans la mesure où elles contiennent également des analyses empiriques de l'efficacité.

Notre objectif est d'adopter pour notre offre une structure et une méthode correspondant exactement au procédé des études scientifiques. Nous pouvons ainsi partir avec une forte probabilité de l'hypothèse que notre offre a des effets semblables à ceux des mesures correspondantes des études publiées.

Au titre de l'assurance qualité, nous prévoyons d'effectuer une recherche d'accompagnement en collaboration avec la Haute école X. A cet effet, on procédera à une comparaison avant/après. Les enfants participants seront observés dans le trafic routier quatre fois avant et après le programme à des intervalles de 2 à 3 mois. On vérifiera ensuite moyennant des comparaisons statistiques si le comportement des enfants s'est amélioré durant la période d'observation. Si aucune amélioration n'a été observée, nous interrogerons les enseignants, les parents et les enfants et nous adapterons éventuellement l'offre.

Compétences BPA

Cette offre comporte des expériences qui sont utiles au développement de compétences dans le domaine 1 (règles et prescriptions, notamment compétence 1.2 "à pied"):

- "Les enfants ne traversent pas la route de façon inconsidérée. Ils s'arrêtent pour vérifier que la voie est libre puis traversent rapidement, mais sans courir."

En outre, des compétences du domaine 3 (comportement adapté aux situations, notamment 3.1 – 3.3 "à pied") sont encouragées:

- "Les enfants reconnaissent les dangers lorsqu'ils jouent dans leur quartier. Dans l'espace routier familier, ils discernent les situations à risque pour les piétons. Ils savent traverser une route selon les règles de l'instruction routière."
- "Dans l'espace routier plus lointain, les enfants évitent les dangers dans leurs jeux comme dans leurs déplacements. Ils maîtrisent les traversées dans cet espace."
- "Les enfants connaissent les risques qu'ils encourent comme usagers de la route vulnérables et dépourvus de protection. Ils demeurent sur leurs gardes. Même en groupe, ils se comportent de manière à ne mettre personne en danger."
- "Dans l'espace routier plus lointain, les enfants reconnaissent les parties particulièrement dangereuses pour les piétons et s'y comportent avec la prudence de mise. Ils tiennent compte des conditions de circulation observées sur place et sur le moment."

Dans le cadre d'une réalité virtuelle, les enfants feront l'expérience de traversées de routes différentes à divers endroits. C'est dire qu'ils se meuvent dans un espace protégé (virtuel) tout en affrontant des situations de circulation réalistes. Ils font l'expérience de l'estimation d'espaces leur permettant de traverser la route en sécurité. De surcroît, les expériences feront l'objet de discussions individuelles ou en petits groupes entre les sessions de RV.

Des études empiriques démontrent que ce type de simulation sur ordinateur a des effets positifs sur le comportement des enfants lors de traversées de routes. Les expériences faites dans le cadre de notre offre sont donc utiles au développement de compétences pédestres dans les domaines cités plus haut – notamment pour le développement d'un comportement adapté aux situations. Les discussions individuelles avec les enfants permettent de sonder leur attitude par rapport à la sécurité lors de la traversée de routes pour ensuite éventuellement adapter la séance d'exercice suivante à leurs besoins individuels. Lors des réflexions en groupe sur les expériences, on tentera de réduire l'influence d'enfants ayant un goût excessif du risque sur leurs camarades du même âge.

Equipe de projet

1. Trafic routier: Antoine Auto: d'origine suisse, âgé de 32 ans, permis de conduire automobile obtenu en 2020. Antoine est enseignant et étudie actuellement les sciences pédagogiques. Ses expériences sont aussi utiles pour les domaines 3 et 4.
2. Recherche sur l'éducation routière: NN/Shirin Schreiber: le soutien du FSR dans la recherche d'un conseiller externe est souhaité. Shirin Schreiber a étudié la littérature spécialisée et identifié les travaux de recherche correspondants. L'équipe a besoin de conseils scientifiques pour l'évaluation de la recherche (2 à 3 jours au maximum).
3. Apprentissage et développement infantiles: Dora Didaktik: étudiante en psychologie (Master) avec spécialisation cognition: "TITRE DU TRAVAIL DE BACHELOR". Elle a accompagné bénévolement des camps d'étude et elle est animatrice J+S. Ses expériences sont donc également utiles au domaine 4.
4. Chargé de cours: Leo Lehrer: formation à l'école normale, actif depuis 15 ans comme enseignant du niveau primaire.

Processus d'apprentissage

Différenciation

Le logiciel de simulation propose différents tracés routiers et situations de trafic. Le nombre d'informations que doit traiter simultanément un enfant peut ainsi être réglé.

Répétitions

L'installation est à disposition des écoles participantes durant 6 à 8 semaines (montage et démontage ainsi que formation des enseignants durant les vacances scolaires). Il est recommandé aux écoles d'intégrer cet équipement dans les cours de sport et dans la discipline "nature, être humain, société". On peut également songer à des utilisations l'après-midi ou durant les pauses. Chaque enfant a ainsi la possibilité d'utiliser plusieurs fois l'installation. Des réflexions supplémentaires menées dans le cadre de la discipline "nature, être humain, société" permettent de répéter la matière de manière verbale.

Apprentissage par l'observation de modèles

La simulation permet de choisir le mode "copain". Les enfants sont alors accompagnés par un avatar qui marche sur le côté devant eux et donne par ses mouvements l'exemple d'un comportement sûr tout en commentant oralement son comportement. L'enfant travaillant avec le simulateur ne peut être observé que par la personne accompagnante et non pas par les autres enfants. Un leaderboard inclus dans la simulation choisit le piéton le plus sûr et présente un enfant comme un super-héros qui, grâce à son comportement, protège de nombreuses personnes.

Transfert dans le trafic réel

Les expériences faites avec cette installation sont très proches du trafic réel. La recherche a démontré que les enfants transfèrent dans le trafic réel les comportements appris dans la réalité virtuelle. Notre offre renforce ces transferts grâce à des prises de vue de 360° des routes proches de l'école (images réalisées avec une école réelle et intégrées dans le logiciel). Ainsi, les enfants peuvent s'exercer dans un environnement connu, mais tout de même protégé car virtuel. Aucune activité dans le trafic réel n'est planifiée.

Domaines de développement de l'enfant

Cette offre vise à encourager la coordination de la perception et de l'action en soutenant tant la perception que les capacités cognitives. Grâce aux expériences faites dans la RV, les enfants peuvent améliorer leurs facultés de perception et d'évaluation de situations routières.

Les enfants ayant des capacités différentes en matière de concentration et de traitement de l'information, il est prévu de varier la complexité des situations lors de la mise en œuvre.

Les capacités motrices ne sont ni encouragées, ni prises en compte, car les enfants de l'âge cible peuvent déjà marcher en toute sécurité.

Direction des cours

Ce critère n'est pas valable pour cette offre, car celle-ci est exécutée par les enseignants.

Conception médiatique

La mise en œuvre a lieu dans le cadre d'une coopération avec la Haute école pédagogique XYZ où nom1 et nom 2 soutiendront par leurs conseils le développement du contexte d'apprentissage. Ces deux personnes ont d'ores et déjà manifesté par écrit leur intérêt.

Adaptation à l'enseignement scolaire

Cette offre est conçue pour être intégré dans l'enseignement régulier, car elle a un rapport direct avec les compétences des disciplines "nature, être humain, société" (abréviation allemande NMG) et "exercices physiques et sport". Concrètement les élèves utilisent l'offre aux niveaux NMG 8.5. et BS 2.A.1 et 2.5 (plan d'études alémanique).

L'offre comporte en particulier la possibilité d'exercer, dans le cadre de ces disciplines scolaires, la compétence d'effectuer indépendamment des trajets dans le contexte du domicile et de l'école en y identifiant les endroits sûrs et dangereux et tout en observant les règles de la circulation routière (compétence NMG 8.5 et niveau de compétence b SuS). Les enfants exercent une estimation réaliste de situations risquées (compétences BS 2.A.1 et 2.5 niveau c) et se préparent à agir de manière responsable dans des situations risquées (compétence BS 2A15 niveau d) dans un espace protégé.

Un workshop d'introduction de 90 minutes est prévu pour les enseignants afin de leur expliquer et de leur permettre de tester la technique. La base scientifique de l'offre d'apprentissage leur sera également exposée à cette occasion. Pour permettre une utilisation souple de l'installation alors que les ressources de matière de temps diffèrent dans les écoles, le projet prévoit un matériel d'accompagnement comportant des suggestions pour l'utilisation du système de RV et la réalisation de séquences d'enseignement concrètes. On y trouve d'un côté de brèves séquences convenant à l'apprentissage indépendant des enfants, de l'autre côté des plans de leçons pour 6 à 8 semaines qui permettent la préparation, l'accompagnement et un bilan après coup des expériences RV.

Quelques séquences d'enseignement sont indépendantes de l'installation RV et peuvent être exécutées dans la salle de classe ou dans la halle de gymnastique. Pour la mise au point du matériel d'enseignement nous nous basons d'une part sur la recherche pédagogique et d'autre part sur des exercices bien connus que les animateurs et enseignants utilisent depuis de nombreuses années.

**Nous vous souhaitons bonne
chance avec votre demande!**